

80 ans après Katyn, qualifier un vieux stalinien de « salaud » est-il un délit ?

écrit par Richard Roudier | 1 mars 2020



Cette histoire commence à la suite des élections municipales de Beaucaire en 2014. Julien Sanchez (FN) venait d'être élu à la mairie et une de ses premières décisions avait été de rétablir, à raison d'un jour par semaine dans les cantines scolaires, un menu contenant du porc (que son prédécesseur socialiste avait supprimé).

Outrage suprême, qui entraîna la réaction d'un apparatchik communiste Bernard Deschamps, lequel convoqua une manifestation de 150 personnes environ (essentiellement communistes), devant la mairie de cette commune du Gard ; précisons que Bernard Deschamps a été Adjoint au maire communiste d'[Aigues-Mortes](#) de 1959 à 1965, candidat aux [élections législatives de 1973](#) dans la [2^e circonscription du Gard](#) (éliminé au premier tour), mais sera élu député de la circonscription en 1978 puis

battu trois ans plus tard, tout cela sous les couleurs (rouges) du Parti Communiste.

Ce personnage bredouillant est en outre président de « **France-El Djazaïr** » (**Algérie**) et c'est certainement ce qui explique qu'il commença son allocution par ces mots -pour qu'on comprenne bien- : « Salam Aleikoum, Allah Akbar ».

Rien d'étonnant que face à cette provocation, Christine Tasin se soit interrogée en ces termes :

« **Il aime « Allah Akbar » : le communiste Bernard Deschamps est-il un assassin en puissance ?** » ... « Alors, à vrai dire, je ne sais pas si ce communiste bredouillant est un assassin, mais je suis sûre d'une chose, c'est que ce mec est un salaud ».

<https://resistancerepublicaine.com/2018/01/16/il-aime-allah-akbar-le-communiste-bernard-deschamps-est-il-un-assassin-en-puissance/>

.
Voici comment en 2020 on se retrouve devant un tribunal correctionnel, poursuivi pour *Injures publiques, atteinte à l'honneur, provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance ou de leur non appartenance, à une nation, une ethnie ou une race...*

Cette poursuite judiciaire est d'autant plus surprenante que, dans l'esprit du public, « Allah Akbar » est devenu un cri de ralliement du terrorisme islamiste et que la police-justice utilise ce critère pour qualifier on non un acte de « terroriste ».

Avant de poursuivre Christine Tasin on devrait d'abord s'interroger en quoi le Parti Communiste constitue-t-il une « nation, une ethnie ou une race » ?

Ensuite serait-il interdit d'affirmer que ce parti et ses membres se sont rendus complices d'assassins qui ont accompli le plus grand crime contre l'humanité de toute l'histoire humaine – « les 100 millions de morts du communisme ».

Quant aux termes « communiste bredouillant » ou « salaud », même s'ils sont un peu crus, n'oublions pas que nous sommes dans un débat politique et que les apparatchiks communistes, qui ne sont pas des perdreaux de l'année, s'ils n'ont pas envie d'entendre ces vérités, peuvent toujours organiser des concours de pêche à la ligne, où ils n'entendront pas ce genre de propos, plutôt que des manifestations de rue.

Enfin, ayons en mémoire que nous sommes dans l'année du **80e anniversaire du massacre de Katyn**, quand les soviétiques assassinèrent de sang-froid 22.000 officiers de l'armée polonaise « pour désengorger les camps du goulag » et que la totalité des communistes du monde entier, pendant des dizaines d'années ont menti effrontément pour faire endosser ce crime ignoble à l'armée allemande.

<https://ripostelaique.com/et-staline-fit-executer-14-700-officiers-polonais-dune-balle-dans-la-nuque.html>

https://www.youtube.com/watch?v=oA7irWpl_bY

Alors messieurs du Parti Communiste, Oui, vous êtes des salauds pour avoir couvert des assassins génocidaires à l'échelle industrielle.

Richard Roudier

Note :



Ce procès qui devait se tenir initialement le 13 février a

été renvoyé, pour cause de grève des avocats. Visiblement mal informés, à l'appel de Bernard Deschamps, quelques dizaines de gauchos, cocos, prétendus *droidelhommistes*, EELV, insoumis, CGTistes, libres penseurs, et même le fils d'une prétendue victime de l'OAS... battaient donc, pour rien ce jour-là, le pavé devant le palais de justice.

<https://ripostelaique.com/80-ans-apres-katyn-qualifier-un-vieux-stalinien-de-salud-est-il-un-delit.html>